

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la trente-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 janvier 2007, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Création du cours *Droit et risques majeurs* – JUR7005.

Résolution CFSPD-2006-2007-283

ATTENDU la fiche de présentation du cours *Droit et risques majeurs* – JUR7005;

ATTENDU les objectifs visant «l'étude des dimensions juridiques de la sécurité civile et sa place dans les mécanismes de la protection civile»;

ATTENDU la résolution 06-DSJ-1396 du Département des sciences juridiques;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Demers, appuyé par monsieur Maurice Couture, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la création du cours *Droit et risques majeurs* – JUR7005;

MANDATE la vice-doyenne aux études pour le suivi du dossier auprès du vice-rectorat aux Études et à la Vie étudiante et du Bureau de l'enseignement et des programmes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 24 janvier 2007

René Côté
Doyen